



**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DU BERGERACOIS
(VILLE DE BERGERAC ET COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION BERGERACOISE)
DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES**

Centre Technique Municipal, rue Denis Papin, 24100 Bergerac
tel. : 05.53.63.33.10 – e-mail : cgtterritoiauxbergerac@gmail.com

Bergerac, le jeudi 15 décembre 2022

A l'attention de M. le Président
Frédéric Delmarès
Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Domaine de la Tour «La Tour Est »
CS 40012 / 24112 Bergerac CEDEX

Objet : Préavis de grève local de 0h à 24h pour le 6 février 2023, reconductible, couvrant l'ensemble des agent-e-s des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, ainsi que l'ensemble des agent-e-s de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise peu importe leur statut ou contrat.

Monsieur le Président,

Le Syndicat CGT des Territoriaux du Bergeracois, aux côtés des agents des ALSH de la CAB, continue son mouvement dans la dénonciation d'une politique de détérioration des conditions de travail, de déconsidération des qualifications professionnelles liées au métier d'animateur-trice et d'un manque de lisibilité sur le projet politique lié à la jeunesse.

Pour rappel, dans un courrier qui vous a été transmis le 25 octobre 2022 par notre syndicat, vous avez été informé du cahier portant plusieurs revendications de la part des agent-e-s des ALSH.

Vous avez invité notre syndicat à vous rencontrer le vendredi 18 novembre 2022 afin de nous « apporter des éléments de réponse ».

À la suite de ce rendez-vous où étaient présents M. Torlasco, DGS, M. Romieu, DRH, M. Pradier, élu à la Culture et la Jeunesse et vous-même, M. le Président, nous avons porté à la connaissance des agent-e-s des ALSH vos réponses et refus de la grande majorité de leurs revendications. Vos réponses les ont d'ailleurs particulièrement blessés car elles traduisaient un mépris et manque de considération évidents pour leurs situations professionnelles. Un nouveau cahier de revendications, voté le 23 novembre 2022 par les agent-e-s des ALSH, vous a été transmis le 30 novembre 2022.

Le 6 décembre 2022, vous avez initié une deuxième réunion de négociations où étaient présents M. Torlasco, DGS et M. Romieu, DRH pour vous représenter. La discussion n'a pas plus avancé puisque les réponses de la direction étaient sensiblement les mêmes que lors de la première réunion. La nouvelle

proposition de créer un groupe de travail a particulièrement énervé les agent-e-s des ALSH car cette initiative leur avait déjà été proposée par le passé sans que cela ne débouche sur quelque chose de concret.

Suite à cela, les agent-e-s des ALSH ont décidé de maintenir leur journée d'action et de grève pour le mercredi 14 décembre 2022.

Lors de cette journée de grève, où les 5 ALSH étaient fermés et où étaient grévistes 100% des agent-e-s animateur-trice-s titulaires, vous avez dépêché une délégation en la qualité de M. Romieu, DRH et Mme Joseph, DGA du pôle Vie Locale et Communication pour aller à leur rencontre sur les piquets de grève. Les agent-e-s ont apprécié cette démarche et acceptent de rouvrir les négociations par le biais de la proposition de création d'un groupe de travail mais selon leurs conditions :

- Création d'un groupe de négociations comprenant la totalité des agent-e-s des ALSH
- Organisation de la première rencontre dès la deuxième semaine de Janvier 2023
- Présence d'un ou de plusieurs représentant-e-s de la CGT à ces réunions
- Présentation de documents papier pour appuyer les réponses aux différentes demandes (ex: rétroplanning des différents travaux pour Toutifaut, détail de l'investissement, etc...)

Cependant, et afin que leurs conditions soient prises au sérieux, les agent-e-s ont demandé aux représentant-e-s de notre syndicat de déposer un préavis de grève local pour le 1^{er} jour des vacances scolaires de février 2023 dans le cas où celles-ci ne seraient pas entendues et en l'absence d'avancées significatives.

Dans le cadre de ce préavis de grève, nous vous demandons l'ouverture de négociations.

Dans l'attente d'une audience, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Jean-Marc Guidolin
Secrétaire Général
Syndicat CGT des Territoriaux
du Bergeracois